



Les activités physiques et sportives tout au long de la scolarité

L'Education physique et sportive (EPS) à l'école, au collège et au lycée

L'éducation physique et sportive (EPS), à tous les niveaux de la scolarité, vise la réussite de tous les élèves et contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun. Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

Les programmes

- L'EPS à l'école maternelle
- L'EPS à l'école élémentaire
- Pour en savoir plus, BO N° 1 du 05 janvier 2012

- L'EPS au collège
- L'EPS au lycée

Les Associations sportives scolaires

- 1er Degré (U.S.E.P)
- 2nd Degré (U.N.S.S)





M.A.J. le 25/03/2015

Dans cette rubrique

- [Actualités](#)
- [Orientation](#)
- [Bourses et aides financières](#)
- [Service d'aide pédagogique à domicile](#)
- [Accueillir et scolariser des enfants de moins de trois ans](#)
- [Sorties scolaires des écoles publiques et privées](#)
- **[Les activités physiques et sportives tout au long de la scolarité](#)**
- [Dispositif classe relais 85](#)
- [Circonscriptions Premier degré](#)
- [Aires de recrutement des collèges](#)
- [Fédérations de parents d'élèves](#)
- [Sensibilisation à la prévention des risques](#)
- [Éducation sécurité routière](#)
- [Adaptation et Scolarisation des élèves Handicapés](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vendée
Cité administrative Travot, rue du 93ème régiment d'infanterie
BP 777 - 85020 La Roche/Yon CEDEX
Tél. 02 51 45 72 00